

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Saint-Exupéry - CFA Académique Midi-Pyrénées - Mention complémentaire - Aéronautique option avions à moteur à turbines - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Saint-Exupéry - CFA Académique Midi-Pyrénées - Mention complémentaire - Aéronautique option avions à moteur à turbines - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	12	109	0

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

- Être titulaire de l'une des spécialités suivantes du baccalauréat professionnel : aéronautique (toutes options) et aviation générale.
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet.
- Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement et de sécurité.
- Mobiliser ses compétences en expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter.

Attendus locaux

Un candidat titulaire du baccalauréat professionnel Aéronautique option Structure, devra fournir un effort de mise à niveau important pour la réussite à la mention complémentaire

Conditions d'inscription

Seuls les candidats scolarisés dans les séries de terminales ci-dessous, ou titulaires d'un baccalauréat de ces séries, sont autorisés à s'inscrire :

Série Professionnelle, spécialité Aéronautique option avionique

Série Professionnelle, spécialité Aéronautique option structure

Série Professionnelle, spécialité Aéronautique option systèmes

Série Professionnelle, spécialité Aviation générale

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'accès en formation à la mention complémentaire « aéronautique » est ouvert aux candidats titulaires des spécialités « aéronautique » et « aviation générale » de baccalauréat professionnel et aux candidats remplissant les conditions fixées à l'article D. 337-144 du code de l'éducation.

Cf B.O. N°13 du 26/03/2015

20 semaines d'enseignements, 700 h de formation à la maintenance des avions dont 40 % de formation pratique.

Contrat d'apprentissage en entreprise, atelier agréé Partie 145 ou Partie M/F recommandé.

<https://saint-exupery-blagnac.mon-ent-occitanie.fr/le-lycee-saint-exupery/apprentissage/post-bac-mention/>

La formation est à public mixé scolaire et apprenti, capacité totale 12.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Contrat

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

RAS

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

CHRISTOPHE PERRON,
Proviseur de l'établissement Lycée Saint-Exupéry -
CFA Académique Midi-Pyrénées